



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ABF Paris - 16 juin 2017

Rapport d'activité 2016 : adopté à l'unanimité

Rapport financier 2016 : Pascal Wagner remarque les subventions abondent le budget à hauteur de 16%, l'ABF est donc une association indépendante ; adopté à l'unanimité

Rapport de l'ABIS : unanimité

Rapport commissaire aux comptes : rappel des missions il s'agit du contrôle à opérer sur les comptes et le respect des dispositions statutaires et légales. La durée de la mission court sur 6 exercices. Les comptes de l'ABF et de l'ABIS sont certifiés réguliers et sincères, reflet fidèle des opérations. Rapport favorable sur la convention liant l'ABF et l'ABIS

Gérard Briand, président de l'ABIS, remercie Christine Lefèvre pour le travail réalisé.

Rapport d'orientation 2017

Débat

Aline Prémey : Quel partenariat entre l'ABF et BSF ?

Xavier Galaup : Les deux associations sont en contact régulier depuis plusieurs années, un travail de pédagogie a été entrepris, notamment sur la question des horaires d'ouverture. Il était important de trouver un chantier commun pour unir nos forces, il a été décidé d'interpeller les candidats aux deux élections pour défendre les bibliothèques et les moyens nécessaires, notamment en personnel. Le portage financier a été partagé, ainsi que la construction. Ce fut un partenariat ouvert et facile.

Sylvie Larigauderie: il y a eu une mise en commun des forces, lorsque nous ne sommes pas d'accord, la discussion est engagée, il n'y a pas d'inféodation à BSF.

Claire Gaudois : il faut expliciter l'instrumentalisation commune des deux associations.

Xavier : BSF a l'expérience du personnel et un réseau auprès des élus que nous n'avons pas. C'est l'ABF qui a rédigé (la commission advocacy avec Anne Verneuil et Raphaëlle Bats) le texte envoyé aux élus. Il y a eu mise en commun des contacts et réseau.

Sylvie : ils nous donnent la possibilité d'ouvrir les problématiques des bibliothèques à des personnalités presse, culture, people, politique que nous n'avons pas dans notre réseau.

Sophie Agié : pour la suite, y a-t-il d'autres projets en cours, et les adhérents seront-ils davantage mis au courant, consultés ?

Xavier : nous travaillons avec eux notamment sur leur pétition sur l'ouverture du dimanche, nous leurs avons rappelé la complexité de la chose et l'impossibilité de généraliser.

Il y a également un travail prévu auprès des élus signataires de la charte pour leur rappeler leur engagement ; un contact a eu lieu avec la France Insoumise (et nous voulons rencontrer les autres formations politiques), cette visibilité n'aurait pas été possible sans BSF. Il faut avoir connaissance des lois dans les tuyaux pour anticiper et faire passer des propositions autrement que dans l'urgence. Nous devons être plus vigilants sur la communication à faire au sein de l'association. D'où la présence de BSF au conseil national de mercredi.

Une collègue intervient sur le désaccord quant à la situation des bibliothèques de Grenoble : vivant dans la région de Grenoble et suivant dans la PQR la lutte des bibliothécaires de Grenoble, j'ai été choquée par la programmation de la présence du maire de Grenoble. Poser cette question dans la programmation du congrès est contradictoire et mal venue pour les agents territoriaux.

Xavier Galaup: la prise de position quant à la fermeture de Sevran a été décidée car il y avait consensus des équipes à tous les niveaux sur la nécessité d'une intervention.

En ce qui concerne Grenoble nous avons rappelé la prise de position sur la nécessité des bibliothèques comme équipement de proximité. Mais il n'y a pas que la proximité physique, mais également le rôle symbolique de proximité.

Il faut oser poser les questions sensibles dans la profession, ne pas avoir de tabou sur les sujets à aborder. Pour être entendus des décideurs, il faut montrer notre capacité à sortir du dogmatisme. Ce n'est pas parce que l'on pose la question que l'on est d'accord avec la position des élus invités. L'ABF est une association de réflexion.

Anne Baudot (secrétaire du groupe Rhône-Alpes) : Il avait été demandé au mois de mars qu'une motion soit discutée au sujet de Grenoble. Il a bien été entendu que l'ABF n'est pas un syndicat, mais il y a actuellement un mouvement de fond au niveau national, sur les villes de plus de 100 000 habitants, baisse sensible des dotations culturelles. Quels outils de lobbying peut-on avoir sur le terrain pour rappeler aux élus que la Lecture publique est un enjeu devant prendre en compte le terrain, avoir une méthode de concertation et d'écoute en amont ?

Dominique Lahary : dans un congrès précédent il y avait déjà eu ce type de débat. Ce qui est important c'est le maillage.

Elisabeth Rozelot : je suis troublée également par la discussion. Ce qui compte, c'est la préparation en amont de ce type de décision. A Créteil il y a eu 5 fermetures de bibliothèques, préparées pendant 5 ans, avec un vrai audit et le remaillage sur une population et un territoire. On peut fermer des bibliothèques, mais il faut une concertation avec les élus, les professionnels, la population, anticiper la redistribution financière.

Cécile Viguié : c'est parce que nous sommes une association professionnelle qu'il faut poser le débat afin de pouvoir argumenter. Parfois, c'est pertinent, parfois non. La raison de mon adhésion, c'est le questionnement qui me sort de ma zone de confort.

Xavier : c'est plutôt une question de management. Est-ce le rôle de l'association de donner une méthodologie ? La rubrique débat de la revue de fin d'année proposera une mise en perspective, la proposition en a été faite aux collègues de Grenoble.

Intégration au bureau national de Sébastien Lagarde membre du CA IdF, responsable de la commission RH en tant que secrétaire adjoint chargé de la vie de l'association : Quelles envies, comment fidéliser les adhérents ? Comment faire vivre un groupe régional ?

Sébastien Lagarde : le fait de ne pas être d'accord met de la vie dans l'association.

Pascal Wagner : autrefois, il y avait une culture du conflit dans l'association qui était épuisante, aujourd'hui c'est plutôt l'inverse, il faut trouver un moyen terme. Il faut peut-être aller plus au fond des choses, c'est ce qui fait la richesse de l'association.

Céline Vidal : on cherche désespérément des moyens de fidéliser, de trouver des arguments, faire bouger les choses... voyages d'étude, convivialité, sujets qui fâchent... les remontées du terrain ont fait notamment fait rédiger le « positionnement auprès de sa tutelle » il y eu la rédaction de la lettre ouverte sur la « placardisation ». Il faut aussi se soutenir en cas de coup dur. Échanger régulièrement.

Sébastien Lagarde : dans nos actions, il y a des choses visibles, d'autre non, mais l'association doit expliquer les choses et les rendre visibles pour les adhérents et les autres (cf agorabib)

Comment faire vivre les groupes et avoir d'autres adhérents ?

Christian Massault : il faut aller à la rencontre des adhérents, c'est ce que l'on fait en Rhône-Alpes 4 fois par an avec les CA « nomades et connectés ». On prend contact avec 1 bibliothèque + les Bibliothèques départementales ; la journée est construite avec les personnes qui font remonter les envies. Cela permet des rencontres avec des collègues contents de voir que l'association se déplace. **Virginie Eck** précise : connecté avec le terrain.

Agnès Hubscher : en Franche-Comté, nous organisons les cafés ABF, 1 par an et par département. Cela a amené de nouveaux adhérents mais il faut revenir régulièrement. On fait le tour des bibliothèques pour rencontrer les collègues.

Antoine Stockman : les adhésions sont personnelles et individuelles, mais il faudrait analyser davantage les adhésions collectives qui exonèrent parfois tout un groupe, génère un manque de communication, l'apport de l'association ne profite qu'à une ou deux personnes et il n'y a pas de « ruissellement » sur les équipes. Que cachent les adhésions collectives sur l'implication des établissements concernés ?

Claire Gaudois : il faudrait que l'adhésion collective ne donne pas les mêmes droits que l'adhésion individuelle. Une seule adhésion, les collègues comptent sur une personne pour donner les informations. Il y a une réflexion à faire sur ce que l'on apporte aux adhérents que l'on n'apporte pas aux autres.

Xavier Galaup : la question a été posée sur Agorabib, les réponses devront être analysées. On nous demande souvent de l'aide pour trouver des postes.

Cécile Trévian : on a envie de rester que lorsque l'on fait. On perd les anciens élèves parce qu'on ne les sollicite pas.

Agnès : en ce qui concerne les adhésions collectivités, les départements qui ont été sollicités pour demander des subventions ont pris des adhésions collectivité. Certaines se sont investies, d'autres pas. Cela dépend de l'engagement du responsable.

Sophie Gonzales : c'est ma formation qui est à l'origine de mon engagement. Dans la formation maîtrise de doc, les enseignants ont insisté sur l'importance de l'implication dans les associations professionnelles et de la réciprocité de l'apport. Il faudrait savoir ce qu'il en est dans les formations actuelles. Il y a un problème soulevé des adhésions collectivité, le coût indique un soutien fort des directions. Parfois il n'y a pas d'adhésion individuelle au sein de la collectivité, ce qui est dommage. On présente l'ABF dans les formations universitaires... on ne peut pas se passer de ces adhésions. Il faut demander l'adresse mail générique pour les adhésions collectivité. Il n'y a pas de reversement des adhésions collectivité aux groupes régionaux et il est dommage de ne pas donner possibilité de s'engager dans les CA pour les collectivités.

Monique Calinon : lors de journée d'étude avec de grandes institutions présentes au sein de l'ENSSIB, il y a peu d'adhésions. Idem CNFPT, BNF, INET... il faut rappeler que c'est un réseau d'amitié, faire de l'advocacy pour nous-même au sein des grands établissements.

Xavier Galaup : l'association est présente au conseil de perfectionnement à l'INET et s'occupe du parrainage des élèves conservateurs, il faut leur demander de s'impliquer dans les groupes régionaux.

Thomas Chaimbault : il y a un lien ENSSIB et ABF. L'association intervient ponctuellement, des liens existent, il y a peut-être une forme de lobbying à remettre en place. Nous participons à l'élaboration d'une table ronde au congrès.

Floriane Brun : j'ai pris mon adhésion il y a 3 ans après avoir hésité, parce que l'association fait peur, les thématiques font peur, on craint de ne pas être écouté. C'est la campagne de com' qui a fait le déclic avec l'humour décalé qui a emporté la décision.

Règlement intérieur

Projection du document et lecture par Xavier

Adhésion collectivité article 4 :

Sophie Agié : si un agent fait partie d'une collectivité, quel est l'intérêt pour lui d'une adhésion individuelle ?

Laurent Lemaître : les adhésions individuelles ne sont pas retenues pour les voyages.

Xavier Galaup : le nombre de participation gratuite par collectivité est limitée à 2.

Une adhérente : il faudrait savoir exactement ce qu'apporte l'adhésion individuelle.

Olivia de la Panneterie : l'adhésion collectivité me pose problème, même si elle est indéniablement intéressante financièrement pour l'ABF. Elle pose la question de l'engagement et du militantisme. Il faut avoir une vraie discussion à ce sujet. La modification de l'article est importante afin d'inciter le responsable de la collectivité à diffuser l'information.

Vincent Bonnet : il faut bien préciser le type de collectivité adhérente.

Xavier Galaup : c'est une entité

Olivia de la Panneterie : il faudrait peut-être réfléchir à la taille de la collectivité

Une adhérente : si on maintient le principe, ne faut-il pas moduler les tarifs en fonction de la taille de la collectivité.

Xavier Galaup : on reviendra sur cet article en particulier ; après avoir recueilli les avis sur cette adhésion, le conseil national sera mandaté pour faire des propositions à la prochaine l'AG.

Françoise Muller : c'est une bonne opportunité de faire connaître l'association. C'est également un acte militant que de maintenir cette possibilité.

Sophie Gonzales : La rédaction n'est pas bonne. Il faut développer l'adhésion collectivité, et que les groupes régionaux militent pour cette adhésion. Il faut travailler auprès des étudiants pour les faire adhérer. Il faudrait aussi ré-interroger le reversement de l'adhésion collectivité aux groupes régionaux.

Une adhérente : l'adhésion collective donne un signal fort sur un réseau avec beaucoup de bénévoles.

Toilettage de l'Article 6 sur les élections

Article 9 sur les commissions

Modifier la rédaction sur les lettres de mission.

Article 13 archivage des documents

Article 15 élections, notamment pour le bureau

Elisabeth Rozelot : il faut vérifier s'il n'y a pas contradiction avec les statuts.

Philippe Pineau : c'est un coup de canif sur la restriction aux seules personnes en activité, il devrait y avoir un principe d'égalité des adhérents

Sophie Agié : il faut mettre en œuvre le principe de communication non-sexiste dans la rédaction.

Xavier Galaup : Légothèque peut nous faire des propositions dans ce sens.

Camille Hubert : y-a-t-il quelque chose sur les commissions ? Xavier : il s'agit de remettre en conformité les pratiques et le règlement.

Vote du rapport d'orientation 2017 : 7 abstentions et 132 pour

Budget prévisionnel 2017

La situation sera plus tendue financièrement, un provisionnement de reprise sur réserve. Il y a eu des Frais imprévus (avocats, campagne de com'), une nette augmentation des frais de déplacement et de mission...

Vote du budget prévisionnel 2017 à l'unanimité

Le mandat est donné au CN pour travailler sur le règlement intérieur, notamment la réécriture de l'article 4.

L'Assemblée Générale est close sur l'annonce du congrès 2018 à la Rochelle du 7 au 9 juin dont le thème sera « A quoi servent les bibliothèques ? »